

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438 - 00127

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU BUREAU**

Objet : Aménagement d'itinéraires mode doux (vélos, piétons) entre les communes de La Limouzinière et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et entre Viais et le bourg de Pont Saint Martin

Grand Lieu Communauté a approuvé son Plan Global de Déplacements le 5 mars 2019. Ce PGD intègre un Schéma Directeur des Modes Doux, qui définit des itinéraires d'intérêt intercommunal, reliant les bourgs et parcs d'activités, pour développer des déplacements du quotidien en vélo et à pied.

Les élus communautaires ont identifié 7 itinéraires comme prioritaires pour le développement des modes doux. Les itinéraires qui relient la commune de La Limouzinière à celle de Saint Philbert de Grand Lieu (itinéraire 96a) et celui qui relie le bourg de pont Saint Martin à Viais (pôle d'échange multimodal sur la même commune (itinéraire 90) font partie des itinéraires prioritaires.

Le coût prévisionnel des travaux d'aménagement de ces deux itinéraires est estimé à 718 250 € HT (hors acquisitions foncières et frais annexes).

Le financement de ce projet est envisagé avec l'aide de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 2023.

Aussi, afin de contribuer au financement de ce projet, le **Président de la Communauté de communes de Grand Lieu,**

VU la délibération du conseil communautaire en date du 1^{er} février 2022 donnant délégation au Président pour solliciter les aides financières pour les projets envisagés par la Communauté de Communes auprès de l'Etat et des collectivités publiques ou organismes privés,

- **ARRETE** le montant de l'opération relative à l'aménagement d'un itinéraire modes doux entre les communes de La Limouzinière et Saint Philbert de Grand Lieu (itinéraire 96a) et celui qui relie le bourg de pont Saint Martin à Viais (itinéraire 90) à **718 250 € HT.**
- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération qui s'articule comme suit :

| | DEPENSES | RECETTES |
|--------------------------|------------------|------------------|
| DEPENSES | | |
| Etudes de faisabilité | 15 325 € | |
| Maîtrise d'œuvre | 36 175 € | |
| Travaux | 666 750 € | |
| RECETTES | | |
| DSIL 2023 | | 380 000 € |
| Conseil Départemental 44 | | 179 562.50 € |
| ADEME programme AVELO | | 14 556 € |
| Autofinancement | | 144 131.50 € |
| TOTAL HT | 718 250 € | 718 250 € |

- **SOLLICITE** une aide financière de **380 000 €** au titre de la DSIL 2023, pour contribuer à l'aménagement d'un itinéraire modes doux entre les communes de La Limouzinière et Saint Philbert de Grand Lieu et celui qui relie le bourg de pont Saint Martin à Viais.

Acte n° : DE007-P16012023
Publié sur le site internet le : 17/01/2023

Fait à La Chevrolière, le

Le Président,
Johann BOBLIN
Président de la Communauté de communes de Grand Lieu
Date de signature : 16/01/2023
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté